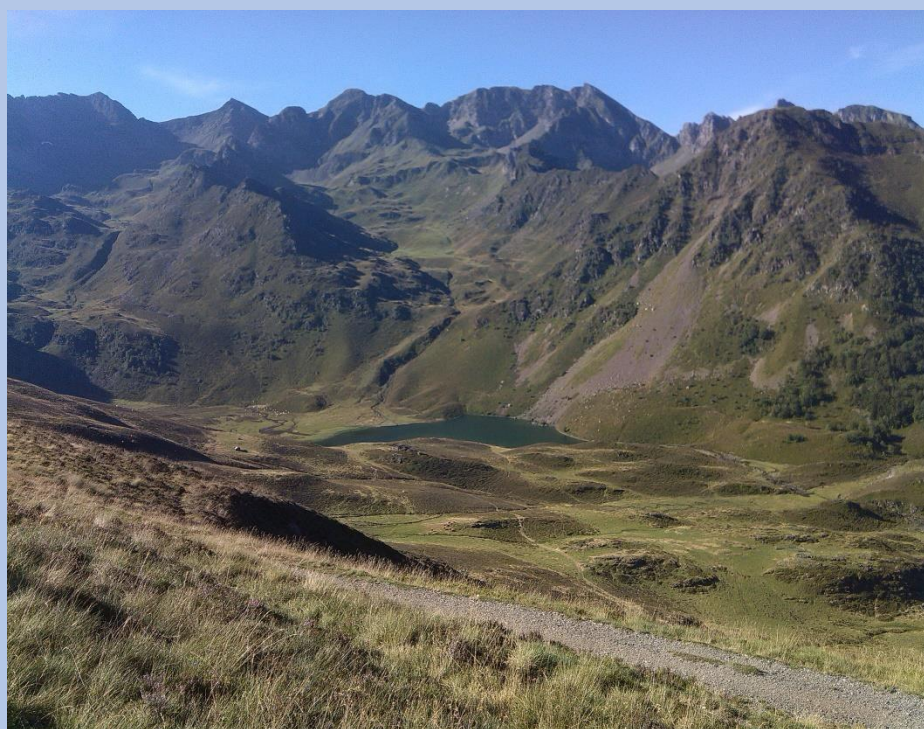




Compte rendu

COMITE DE SUIVI ET DE PILOTAGE

*Site Natura 2000
« Lac bleu, Léviste »
FR7300931*



Source : GIP CRPGE / Lac d'Isaby

Jeudi 28 juin 2018 à 18h
Mairie de Geu

MEMBRES PRESENTS

BEAUPERE Paulette	Nature Midi Pyrénées 65
CASTEROT Jean-Claude	Maire de Geu Président du copil du site Natura 2000 Président de la Commission Syndicale du Houscau
IGAUX Jacky	Conseiller mairie de Villelongue
LESNIAK Wendy	Animatrice Natura 2000 du site, CCPVG
POTTIER Gilles	Nature Midi Pyrénées 65
REISDORFFER Franck	Parc National des Pyrénées
SARRAZIN Axel	Stagiaire Parc National des Pyrénées
THION Nicolas	Fédération départementale de la chasse

MEMBRES EXCUSES

ADISSON Marc	Direction Départementale des Territoires 65 (DDT 65)
BEAUVAIS Michel	Société de chasse de Villelongue
BEUNEUX Anne-Marie	Conseillère mairie de Villelongue
BICOCCHI Bruno	DDCSPP Service jeunesse, sport et vie associative
BRAUN-NOGUE Catherine	Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées
CASTAGNE Bernard	Société des chasseurs barégeois
DUBIE Jeanine	Députée Hautes Pyrénées
GARCIA Eric-Claude	DDT 65
GRENOUILLET Rose-Marie	Mission PCAET
LAPEYRE Jean-François	Groupement pastoral de Villelongue
MORLAIS Jean-Claude	CD 65 – Fédération française de randonnée pédestre
OLICARD Ludovic	Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées
PRUDHOMME François	Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées
QUESSETTE Céline	Adjointe mairie de Villelongue
RONDEAU Julien	Office National des Forêts Luz-Saint-Sauveur
SALANOVA Fabienne	DDT 65
SALLENT Anne	GIP-CRPGE
TRAMONT Pierre	Maire de Villelongue

PREAMBULE

Jean-Claude CASTEROT, ouvre la séance en excusant les absents et remerciant tous les participants de leur présence.

Il commence par remercier Rose-Marie pour ses compétences et son investissement au sein de Natura 2000 et présente Wendy, sa remplaçante depuis le 1^{er} mai.

Il en profite pour remercier Jean-Marc ABBADIE (Vice président à l'environnement, CCPVG) qui a permis le basculement entre l'ancienne structure animatrice (la Commission Syndicale de la Vallée du Houscau (CSVH)) du site Natura 2000 du lac bleu et la nouvelle (la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG)).

Il cite ensuite les grands points du jour.



Wendy LESNIAK enchaine sur la présentation des actions passées, en cours et prévues sur le site.

COMMUNICATION

❖ Lettres infosites

**LE SITE NATURA 2000
Lac Bleu, Léviste**
bulletin d'information n°3
MARS 2017

Madames, Messieurs,
Voilà 603 13 ans que nous avons solé
ensemble notre document d'objectifs de
la zone spéciale de conservation « Lac
bleu-Léviste ». Il ne manquait plus que
l'écriture des articles remontés lors
de la mise en œuvre de son contenu.
Par désignation du préfet et proposition
auvrais de décembre 1966, le site du lac
bleu-Léviste apparaît inscrit comme
naturel. Dès le mois de février 2005, est
l'élaboration du contrat de pilotage initié
par M. le sous-préfet de l'arrondissement
d'Argentan, Étienne BARBOIS, dont le
soutien pour relancer le travail amé-
rique et l'investissement.

Pour l'organisation, le 10 du 23 février
2005, relatifs au développement et des
territoires ruraux (Lévis, 143), prend que
la présidence des Comités de pilotage
Natura 2000 devant un représentant
d'une collectivité territoriale. La commis-
sion syndicale du Houscau, représentant
l'association d'éleveurs, est présidée
par M. le Président de la commission syndicale,
Jean-Claude CASTEROT.

La lettre infosite de mars 2017 était axée sur le Lézard de Bonnal.

LES RICHESSES NATURELLES DU LAC BLEU, LÉVISTE
**Le Lézard montagnard
un patrimoine naturel local !**

Le lézard de Bonnal
Le lac bleu-Léviste est inscrit au titre
du site Natura 2000 du Lac bleu-Léviste et figure le nom
de l'espèce qui y a été observé, Jean-Louis BONNAL.

Le lac bleu-Léviste est inscrit au titre
du site Natura 2000 du Lac bleu-Léviste et figure le nom
de l'espèce qui y a été observé, Jean-Louis BONNAL.

LES RICHESSES NATURELLES DU LAC BLEU, LÉVISTE
**Le Lézard montagnard
un patrimoine naturel local !**

Le lézard de Bonnal
Le lac bleu-Léviste est inscrit au titre
du site Natura 2000 du Lac bleu-Léviste et figure le nom
de l'espèce qui y a été observé, Jean-Louis BONNAL.

Pour aller plus loin

Le site « Richesses Naturelles du Lac Bleu-Léviste »

Le site « Richesses Naturelles du Lac Bleu-Léviste »

Le site « Richesses Naturelles du Lac Bleu-Léviste »

La lettre infosite 2018 : en cours de rédaction

Des idées pour le contenu ont été proposées aux membres du Copil :

- ❖ Présentation (description, espèces indicatrices, état de l'habitat...) des 3 habitats d'intérêts communautaires et prioritaires, à savoir :
 - Pelouses pionnières des dalles calcaires (6110)
 - Formations montagnardes et subalpines à Nard raide (6230)
 - Forêts de ravins (9180)
- ❖ Une partie sera consacrée à présenter les actions menées sur le site avec un zoom sur une action terminée, une action en cours et une action prévue.
- ❖ La lettre se terminera par un petit quizz sur Natura 2000 pour tester les connaissances des lecteurs.

❖ Livret de balades des sites Natura 2000

Un petit rappel du contexte : les animateurs Natura 2000 ont une action commune qui est le volet communication / sensibilisation (grands publics, touristes, locaux, scolaires). Ce livret de balade a donc été conçu pour promouvoir le réseau Natura 2000 dans la vallée des gaves. Il a été tiré en 3000 exemplaires et propose 13 balades dans les vallées des gaves pour tous les niveaux, soit une balade par site Natura 2000.



4 SITE NATURE 2000 Lac Bleu, Léviste

Pteris florida et vue sur le lac

D'Ortiac à Isaby
par l'abbaye de Saint-Orens.

Du patrimoine historique aux richesses naturelles, cette balade offre des paysages variés, entre forêts, prairies, torrents escarpés et lac de montagne.

1 L'Abbaye de Saint-Orens
Au milieu de cette forêt de feuillus se dressent les ruines d'un des plus anciens monastères du département, le prieuré de Saint-Orens en Lavedan. Il est construit à 500 mètres d'altitude, sur un replat rocheux du mont Arribaut, isolé des anciennes voies de passage, ce qui a causé aussi bien sa ruine que sa conservation. Érigé en abbaye au IX^e siècle, ce fut d'abord un oratoire où l'ermite Orens se serait installé dans une grotte à partir du XI^e siècle.

2 Le plateau de la Prade
En sortie de forêt, le paysage s'ouvre vers la prairie où des granges foraines (construites avec leur toit d'ardoise et des pierres plates sur les pignons) ont été implantées le long du gave d'Isaby. Le Desman des Pyrénées* pourrait être le long du ruisseau qui serpente sur ce replat pâturé. Aurez-vous la chance de le voir ?
*voir page 17

3 Des cascades au bois d'Isaby
La cascade du Pradet, malgré ses trois niveaux, est difficile à débusquer - fiez-vous au bruit ! Vous longez ensuite le bois d'Isaby. Cette forêt, composée de hêtres et de sapins, est un lieu de nourrissage du Grand Tétras* qui profite de son sous-bois riche en myrtilles. Elle abrite également le Malanthème à deux fleurs, connu aussi sous le nom de «petit muguet».

4 Le lac d'Isaby
La zone humide en bordure du lac fait l'objet d'un suivi par des botanistes pour observer son comblement. Il s'agit d'un processus naturel d'évolution des lacs de montagne dû à l'érosion de leur bassin versant. Ils se remplissent peu à peu d'alluvions et donnent naissance à des zones humides. Celles-ci abritent une biodiversité de plantes et d'invertébrés remarquables.
*voir illustration page 26

La légende du Lac d'Isaby

Il est raconté que, dans un passé lointain, un serpent hantait les pâturages d'Isaby et, par un souffle magique, engloutissait les troupeaux, chiens et bergers. Dans un village de la vallée, un fermier courageux et habile décida d'affronter le monstre cruel afin de délivrer les habitants et de charmer sa belle. Il porta, avec l'aide de courageux compères, des charbons et fermailles incandescents près du repère du monstre qui s'empressa de dévorer ces fers rouges. Alors assotté et terrassé par la douleur, le serpent aspira la neige des montagnes environnantes. Ses entrailles ne pouvant supporter tant d'eau, le monstre s'affala et déversa toute l'eau qui forma, dans le fond du vallon, un lac qui, vous l'aurez deviné, s'appelle aujourd'hui le lac d'Isaby. D'après le «Guide des Pyrénées mystérieuses», Bernard Dubourou.

14

15

Une réunion a eu lieu le lundi 28 mai avec les animateurs du réseau Natura 2000 ainsi que Sylvain LANNE, chargé du tourisme à la CCPVG et Sylvaine COSTA, responsable du pôle relation client de l'agence touristique des vallées de Gavarnie.

Cette réunion a eu pour but de prévoir la promotion de ce livret, et l'idée de le diffuser via les offices de tourisme a été validée.

Sylvaine COSTA propose de prendre en charge les livrets et de les distribuer dans tous les offices de tourisme du secteur. Sachant qu'il n'y a que 3000

exemplaires, les livrets ne pourront être laissés en libre-service mais seront donnés uniquement sur demande des personnes intéressées.

De ce fait, une journée de sensibilisation a eu lieu le 19 juin avec les agents des offices du tourisme (Pierrefitte-Nestalas, Arrens-Marsous, Argelès-Gazost, Barèges et Gavarnie-Gèdre). Cette réunion a eu pour but de les sensibiliser au volet naturaliste et notamment à la politique Natura 2000 où ses grands points ont été évoqués. Une partie a été consacrée à la présentation du livret sur son contenu et l'agencement d'une fiche balade type ainsi qu'un échange sur la stratégie de diffusion à mettre en place. Le livret sera certainement numérisé et mis à disposition de façon téléchargeable gratuitement sur le site internet des Vallées des Gaves.

Dans l'ensemble, le livret a eu des bons retours.

Franck REISDORFFER précise que la numérisation du livret est une bonne idée surtout si les balades sont classées sur le site internet du PLVG selon les thématiques.

Jean-Claude CASTEROT affirme qu'il sera tout de même difficile d'avoir le réflexe d'aller chercher les balades sur le site internet et dans ce cas, pourquoi ne pas mettre les fiches balades sur le site des mairies.

❖ *Film de promotion Natura 2000*

Pour faire suite au livret de balades, les animateurs du réseau local se sont penchés sur un autre moyen de promouvoir Natura 2000 auprès des scolaires et du grand public. L'idée d'un film qui s'apparente à un documentaire naturaliste est alors lancée.

Les images ont été réalisées pendant l'été 2017 et le film monté cet hiver. Il présente quelques exemples d'actions mises en place par les animateurs en collaboration avec les acteurs du territoire et partenaires. Nous pouvons y voir :

- Un suivi habitat : Relevés phytosociologiques sur pelouses montagnardes (CBN PMP)
- Des suivis de mammifères : Chiroptères (CEN) et Loutre d'Europe (PLVG accompagné des agents de la Réserve du Pibeste-Aoulhet)
- Un exemple de gestion de milieu : éviter la fermeture de la tourbière de Lourdes par la présence estivale d'un troupeau (PLVG, CEN, éleveur local)
- Et une animation nature avec des scolaires autour du lac d'Estaing.

Quelques séquences ont été filmées par drone. Ces images ont été bien appréciées.

Franck REISDORFFER souhaiterait que la mention « Parc National des Pyrénées » soit mentionnée sous les images filmées en zone du Parc. De plus, il annonce qu'il serait judicieux d'expliquer « pourquoi les gestionnaires veulent bloquer l'évolution d'un milieu naturel ? ».

A présent, ce film est en phase de finalisation. Il sera bientôt disponible sur le site internet de Natura 2000 en Vallées des Gaves, de la CCPVG et de toute autre structure qui voudra bien en faire la promotion. Les offices du tourisme pourront également le diffuser et il peut servir de support pédagogique pour des interventions en milieu scolaire ou autre. Donc n'hésitez pas à faire appel aux animateurs Natura !

Quelques séquences en image du film...



❖ *Animation*

Une animation grand public est prévue dans le budget de cette année. Elle doit être réalisée par le Centre Permanent Initiation à l'Environnement (CPIE) de Bigorre où les intervenants viendront pour une journée. Le thème de l'animation n'est pas encore défini.

MILIEUX NATURELS / FAUNE

❖ *Suivi zone humide du lac d'Isaby*

En 2009, le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et Midi-Pyrénées a mis en place un suivi photographique des habitats humides pour évaluer l'impact du pâturage et des randonneurs. Ce suivi photographique est effectué tous les 4-5 ans puisqu'il faut un laps de temps plus ou moins long pour voir une éventuelle évolution de la végétation. Un second suivi a donc été réalisé en 2013. Cette année en 2018, le troisième suivi aura lieu après la période estivale soit septembre.



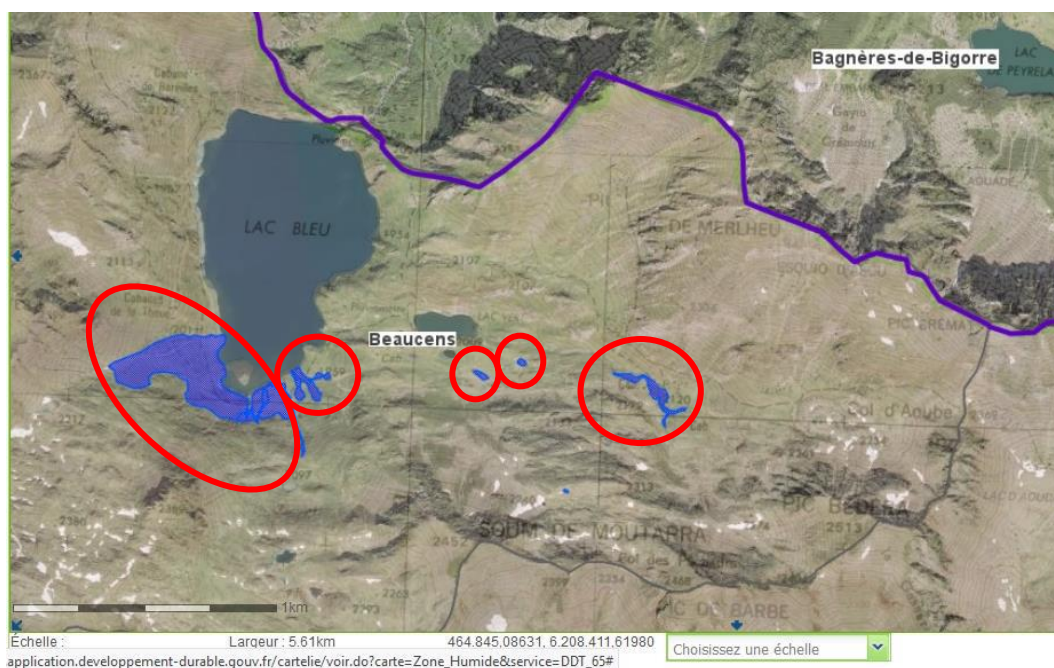
Source : CBN PMP

❖ *Zones humides potentielles*

L'application « cartélie » est une carte interactive disponible sur internet qui recense les zones humides (dont la présence a été vérifiées sur le terrain) ainsi que les zones humides potentielles (délimitées via le SAGE).

Il vise à partager la connaissance sur les zones humides pour une meilleure prise en compte, dans les documents d'urbanisme et dans les divers projets d'aménagement et de construction.

Dans le secteur du lac bleu, 5 zones humides potentielles ont été recensées.



L'AREMIP prévoit donc de venir prospecter ces zones mi-juillet pour faire un état des lieux sur les habitats présents ainsi que les espèces associées. En fonction du potentiel révélé sur ces zones humides, des études et prospections exhaustives seront alors envisagées.

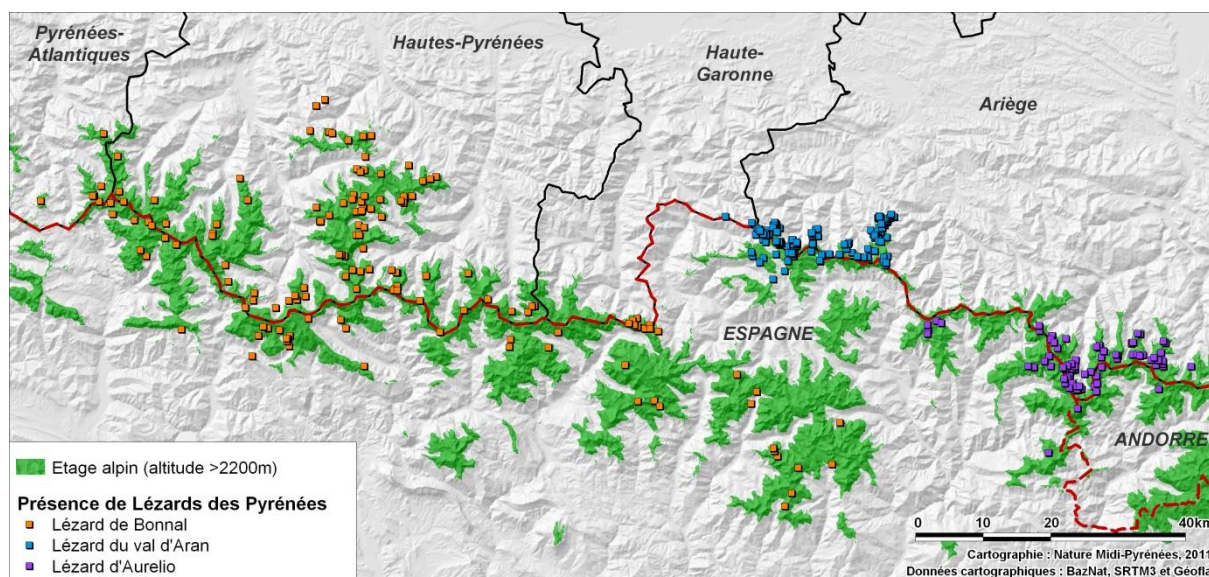
Jacky IGAU est interpellé par le niveau du lac bleu qui a baissé malgré la pluviométrie abondante ces derniers mois.

Jean-Claude CASTEROT répond que les lâchers et les crues ont entraînés beaucoup de dégâts notamment sur la passerelle inférieure qui a été endommagée. Aujourd'hui il est à noter que l'agence Adour Garonne communique régulièrement sur les interventions de lâchers.

Franck REISDORFFER ajoute que l'eau du lac est utilisée pour l'irrigation (où les quantités sont prélevées en fonction du niveau de l'Adour) et pour l'électricité. Il précise également que les quantités des lâchers d'eau ont été modifiées car celles-ci étant trop importantes et brutales, des bovins, surpris par l'arrivée de l'eau, se sont noyés. Les lâchers d'eau se font, à présent, de manière progressive.

❖ *Suivi du Lézard des Pyrénées*

Les Lézards des Pyrénées sont 3 espèces endémiques de l'étage alpin pyrénéen (> 2200 m d'altitude) : le Lézard de Bonnal, le Lézard du val d'Aran et le Lézard d'Aurélio. Ces espèces sont menacées par le réchauffement climatique où le rehaussement des étages de végétation entraîne la baisse de l'aire de répartition de ces espèces poussées à s'isoler en altitude.



Les Lézards des Pyrénées sont confinés aux conditions alpines et constituent un bon exemple d'« insularité continentale »



Lézard de Bonnal, l'espèce présente sur le site Natura 2000 Lac Bleu Léviste

Depuis 2013, Nature Midi Pyrénées (devenue Nature en Occitanie) anime le Plan National d'Actions en faveur de leur préservation. L'objectif de l'étude ici présentée (action 5 du PNA, volet « Connaissance ») est de définir, grâce à la génétique, les degrés de connexion ainsi que les flux de gènes entre les différents noyaux de populations du Lézard de Bonnal au sein du site « Lac Bleu Léviste » et ses environs (Massif du Pic du Midi).

En 2017, l'association, en partenariat avec le CNRS de Moulis et dans le cadre du programme ECTOPYR, a mis en place une étude dont Gilles POTTIER (Nature en Occitanie) est venu nous présenter les premiers résultats :

En résumé, on observe une structuration génétique forte avec présence de 3 entités (groupes de populations avec signature génétique particulière), le Lézard de Bonnal étant casanier, se déplaçant peu et étant lié à des orientations de versant et habitats précis. La présence de barrières écologiques et la faible mobilité de l'espèce limite donc les flux de gènes entre les différents ensembles de populations au sein même du site, mais certains secteurs doivent encore être prospectés et échantillonnés cet été pour, notamment, tenter de déterminer si les crêtes jouent un rôle de corridor écologique important.

PASTORALISME (estives du site)

❖ *Mesures Agro-Environnementales (MAE)*

La MAE (herbe 09) est toujours en cours (2^e année) sur l'estive du Houscaou de la Commission Syndicale du Houscaou. L'idée de prévoir une sortie sur l'estive est proposée.

❖ *Passerelle du Chiroulet*

Un petit rappel du contexte : le sentier du Chiroulet vers le lac bleu est la 2^e voie d'accès à l'estive pour les troupeaux ovins, ce sentier traverse le ruisseau du Lhécou en plusieurs points au niveau de deux passerelles. La passerelle supérieure a été endommagée par les avalanches successives ce qui a rendu impossible le passage du troupeau pendant plusieurs étés. A la suite de cela, il y a des mesures qui ont été prises pour rénover cette passerelle et la CSVH a souhaité rénover la passerelle à l'identique et au même endroit.

Jean Claude CASTEROT précise qu'elle a été surélevée de 50 cm.

Ci-dessous, une photo avant les travaux où un pont de singe a été mis en place par la Communauté de Commune de la Haute Bigorre (CCHB) pour faire passer les randonneurs en sécurité en attendant la rénovation de la passerelle.



Ci-dessous, une photo de la passerelle rénovée !



Le remplacement de la passerelle a été présenté au titre des crédits d'amélioration pastoral et qu'elle a été cofinancée à hauteur de 70 % par la Région et l'Europe (FEADER).

Jean-Claude CASTEROT annonce que c'est une opération qui n'a pas engagé le financement de la CSVH.

❖ *Point divers*

Gilles POTTIER s'interpelle sur la végétation détruite sous le Chiroulet.

Franck REISDORFFER explique qu'il s'agit d'une action de broyage et arrachage pour remettre en place des prairies mais qu'il parait judicieux de mettre une pression de pâturage par la suite pour maintenir le milieu ouvert.

Jean-Claude CASTEROT clôt la séance aux alentours de 19h30.

Merci pour votre participation...



Wendy LESNIAK
w.lesniak@ccpvg.fr / 06.72.49.96.75

